

Mars 1982

Abandonnera-t-on le grand tremplin de Saint-Nizier ?

par Pierre Dalloz.

Le site du grand tremplin de saut à skis de Saint-Nizier a été retenu par MM. Maurice Herzog et Pierre Randet qui étaient à ce moment-là, le premier ministre de la Jeunesse et des Sports, le second commissaire général des Jeux olympiques d'hiver. Ils choisirent le site pour sa beauté et pour l'effet théâtral d'une épreuve dont les concurrents auraient l'air de survoler la ville de Grenoble. Dans la perspective des Jeux olympiques, je pense qu'ils eurent pleinement raison. Favorisée par un temps magnifique, l'épreuve de saut fut l'apothéose des Jeux. Quatre vingt mille personnes étaient venues, moins pour applaudir un aléatoire succès français que pour assister à un spectacle. Et il fut de première qualité:

J'ignore si tous les concurrents ont déclaré, comme l'ont rapporté les journaux, que ce tremplin était "le plus beau du monde". Tous les superlatifs y ont passé. Nous fîmes la part de ces éloges. Ayant considéré les incertaines structures des tremplins antérieurs, nous eûmes tout lieu de croire que nous avions été les premiers architectes à avoir étudié un tel programme. Cela remettait les choses au point.

Quelques éloges pourtant nous firent plaisir: ceux, très chaleureux, de M. Paul-Louis Merlin ; ceux de M. Paul Dreyfus dans l'article où il fit le bilan des Jeux ; ceux d'un ouvrage de fantaisie dirigé par "Antoine", où il était écrit que le tremplin était si intégré au site qu'il paraissait avoir toujours été là ; ceux de M. Robert Gibrat, le constructeur du beau barrage de la Rance. Nous eûmes enfin la satisfaction de voir sélectionner notre ensemble olympique pour une exposition d'architecture contemporaine, de janvier à mars 1979, au Museum of Modern Art de New York.

La genèse de cette œuvre fut depuis le début une improvisation. Le contrat avait été passé avec un bureau d'études d'ingénieurs, l'Omnium Technique O. T. H., mais M. Pierre Randet, sachant que ma société d'études d'urba-

nisme était une filiale de l'O. T. H., avait exprimé le désir que rien ne fût présenté sans mon accord.

Facile à dire... Mais comment faire passer une pensée d'architecte dans l'esprit de tiers qui ne l'étaient pas ? Bientôt mon collaborateur Francis de Vallée, architecte franco-américain, dut prendre le crayon et travailler en symbiose avec moi.

Une quarantaine d'avant-projets défilèrent sur le bureau de M. J. P. Courant, directeur technique des Jeux ; avant-projets d'ouvrages et de terrassements, car la terre était à nos yeux le plus grand moyen de l'architecture, le plus majestueux dans ses effets, le plus durable. Certains programmes changèrent plusieurs fois, celui de la tribune d'honneur entre autres, qui ne cessa de s'agrandir puis de se contracter. Nous avons étudié pour les journalistes un ensemble de cellules hexagonales, à la manière d'un rayon de miel à plusieurs niveaux. Elles furent remplacées au dernier moment par des cabanes de bois. Nous ne pûmes soutenir jusqu'au bout notre architecture. Nous étions à Paris, loin du chantier. Du temps avait été perdu ; maintenant il pressait. Nous n'étions d'ailleurs pas maîtres d'œuvre, mais conseillers. Nous avons dessiné un nez du tremplin aérien, élancé. Il fut camard. Enfin nous déplorâmes les cornières de béton soulignant les sentiers transversaux de notre grand talus. Dans l'esprit de certains elles avaient subsisté comme un regret du théâtre antique que nous avions d'emblée écarté.

J'avais réussi à me faire accepter par M. J. P. Courant comme architecte en chef, bien que je n'en aie jamais eu ni le titre, ni le pouvoir, ni les honoraires. Je lui en suis reconnaissant. J'étais même, à ce moment-là, en bagarre avec l'Ordre des architectes, qui épuisait tous les moyens pour retarder mon admission, allant jusqu'à commettre des illégalités qui le firent condamner par le Conseil d'Etat, à ma requête. Je traînais derrière moi de solides rancunes. Chef du service d'architecture de la reconstruction, j'avais traité sans ménagement des architectes très officiels absolument dépourvus de talent.

Je ne veux pas fatiguer le lecteur par le récit de toutes les improvisations qui me permirent financièrement d'achever nos études. Des témoignages de sympathie sous forme de crédits me furent donnés par les uns et les autres ; précieux mais bien insuffisants. Je travaillai bien entendu pour l'amour de l'art. Et, pour finir, je dus obtenir de mes collaborateurs qu'ils fissent de même. Nous fîmes tous un cadeau à Grenoble, à la France ; à la France, curieux pays...

Et voilà qu'il est aujourd'hui décidé de laisser l'ensemble olympique de Saint-Nizier aller à la ruine. Les dépenses de son entretien, 99% du total, seraient trop lourdes pour le budget grenoblois. On s'étonne que l'Etat ne participe pas à la conservation d'un équipement à notre connaissance unique en France. Un tournoi se dispute chaque année entre cinq nations pourvues de grands tremplins. Pourquoi la France n'y a-t-elle pas sa place ? La vérité est que les épreuves de saut ne font pas recette, parce qu'elles ne flattent pas assez notre nationale vanité. Voilà qui est bien peu sportif.

Il y a quatorze ans que l'ensemble olympique de Saint-Nizier est en place, en dépit d'un entretien sans doute réduit. Tout porte à croire que le gros œuvre sera encore utilisable si de nouveaux jeux olympiques d'hiver ont lieu à Grenoble, dans la dernière décennie du siècle. Et que l'on sera ravi de pouvoir restaurer et utiliser un équipement qui a coûté près d'un milliard ancien du temps.

En attendant, peut-être pourrait-on "mettre en cocon" les parties les plus exposées des ouvrages. De telles protections sont de pratique courante aux Etats Unis. A-t-on étudié et chiffré une telle solution conservatoire ? Il semble que la sagesse serait là.

Le béton armé ne donne pas de belles ruines, lorsque les armatures de fer se mettent à faire saillie sur des éléments de construction disloqués. Si les ouvrages de Saint-Nizier devaient être définitivement abandonnés, le mieux

serait de reconstituer autour d'eux la sapinière, pour qu'ils apparaissent un jour dans la forêt comme des fantômes.

Si l'on voulait aménager ailleurs un autre tremplin de 90 mètres, je conseillerais de chercher un site où l'on pourrait creuser ou remblayer pistes d'élan et de réception, où les apports de construction, intégrés à la terre, seraient réduits à presque rien.

Mars 1982.